

# Note sur le régime alimentaire du faisan commun en plaine cultivée



E. Midoux/ONCFS

*Le faisan commun, espèce importée en Europe par les Romains, est présent depuis plus de dix siècles en France. Actuellement, il s'installe durablement à l'état sauvage dans de nombreuses régions et notamment dans des milieux très cultivés. L'étude de son régime alimentaire peut apporter des éléments utiles à l'amélioration de la qualité de ces milieux pour faciliter l'implantation et le développement des populations, et ainsi répondre aux attentes des gestionnaires de territoires.*

**Pierre Mayot<sup>1</sup>, Michel Lepley<sup>2</sup>, Antoine Derieux<sup>3</sup>**

**1** ONCFS, CNERA Petite faune sédentaire de plaine – Le-Perray-en-Yvelines.

**2** ONCFS, vacataire CNERA Petite faune sédentaire de plaine – La Tour du Valat, Arles.

**3** ONCFS, Direction des actions territoriales – Le-Perray-en-Yvelines.

**D**ans cet objectif, nous avons analysé le contenu des gésiers et des jabots de faisans communs sauvages victimes de la circulation routière, sur une zone agricole d'Eure-et-Loir située aux confins de la Beauce.

L'habitat est constitué dans cette région d'environ 47 % de céréales à paille, 14 % de colza, 8 % de pois, 5 % de pommes

de terre, 4 % de maïs, 10 % de surfaces enherbées (jachères herbeuses + pâtures) et 12 % de bois. En outre, la zone d'étude est située dans une vallée traversée par une rivière.

La collecte des cadavres a été réalisée en 2001 et 2004, d'avril à août, durant la saison de reproduction et d'élevage des jeunes. L'échantillon analysé ici se compose de neuf faisans adultes et de seize jeunes âgés de cinq semaines ou moins.

## Analyse du contenu des gésiers et/ou des jabots

Les proies invertébrées ont été déterminées grâce à un atlas photographique de spécimens et d'organes. Une biomasse sèche moyenne estimée leur

a été attribuée selon leur taille (Ponce-Boutin *et al.*, 2000).

Les végétaux ont été déterminés grâce à une collection d'espèces végétales prélevées sur le terrain durant la période de reproduction des faisans. Les biomasses sèches des organes de chaque espèce ont été mesurées après un passage à l'étuve à 60 °C durant 48 heures.

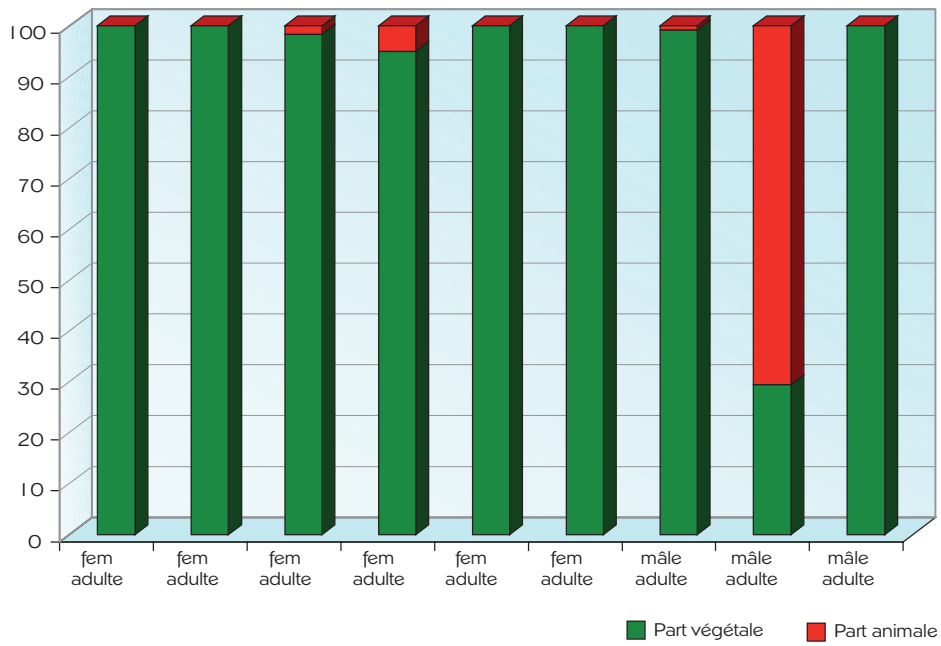
## Résultats

### Part animale du régime alimentaire

10 % (en masse) de l'alimentation adulte est d'origine animale (**graphique 1**).

Les carabes représentent environ 1/3 de cette source d'alimentation. Le reste de la consommation est réparti en une grande variété d'invertébrés, sans que

**Graphique 1 - Part des aliments animaux/végétaux dans le jabot des adultes**



ONCFS/SD 60

Selon cette étude, si le faisan apprécie les graines de céréales que lui offrent les parcelles cultivées, il consomme aussi de façon non négligeable des graines de plantes sauvages dans les secteurs herbacés. Il convient donc de laisser une place à ces espaces en zone de grande culture.

certaines ne soient vraiment plus fréquents. Ainsi sont consommés dans des proportions similaires les mille-pattes, les escargots, les pucerons, les punaises et différents hyménoptères (essentiellement des fourmis).

50 % (en masse) de l'alimentation des faisandeaux de cinq semaines ou moins est d'origine animale (graphique 2). Chez les poussins, les proies de petite taille et « molles » sont les plus consommées, notamment les araignées, les pucerons et les larves de papillons et de carabes. Entre deux et cinq semaines, les proies les plus fréquentes sont les coléoptères (dont des carabes) et les trichoptères (éphémères).

#### Part végétale du régime alimentaire

Les graines de blé, d'orge et de pois sont très appréciées par les adultes. De même, les feuilles de ces végétaux cultivés représentent une part non négligeable (plus de 10 %) du bol alimentaire des faisans. La quasi totalité des individus analysés ont une nourriture composée à plus de 90 % d'une seule espèce végétale.

Des graines de poacées sauvages ou supposées telles (graines de petite taille d'espèces indéterminées) sont consommées en grande quantité par les adultes : au minimum pour 30 % du bol alimentaire. Cela paraît remarquable compte tenu du peu de place qu'elles occupent dans le paysage agricole local. Parmi les poacées sauvages consommées, le pâturin domine (principalement les épis).

Chez les jeunes ont été retrouvés majoritairement dans les jabots et gésiers des grains de blé et d'orge avec ou sans caryopse, des graines de colza, ainsi qu'un grand nombre d'épis et de graines de poacées sauvages (pour plus de 20 % du bol alimentaire), notamment le pâturin. Par contre, les feuilles et les tiges n'étaient pour ainsi dire consommées par aucun faisandeau.

#### L'agraineage

Sur les 25 faisans analysés, 7 présentaient des grains de blé dans le jabot ou le gésier. Cinq d'entre eux ont été retrouvés avant les moissons, ce qui porte à

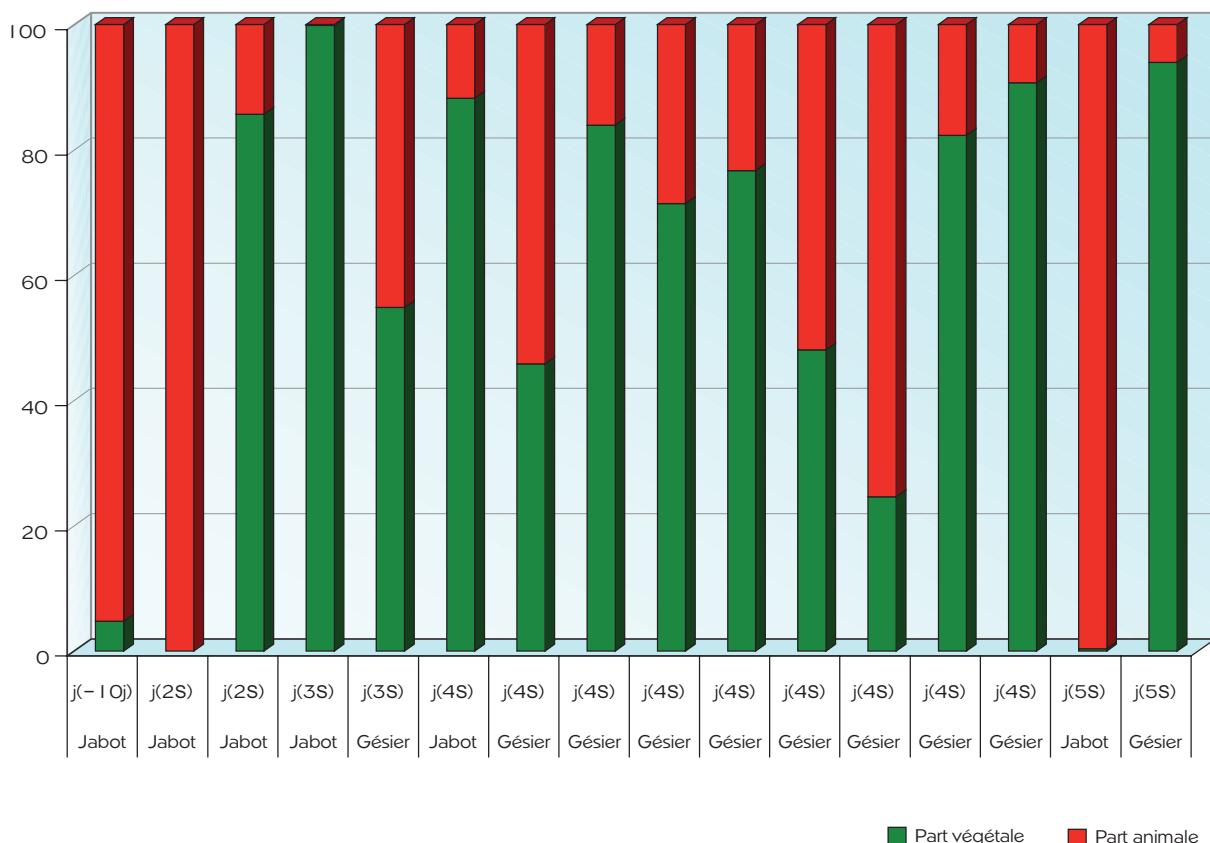
croire que cette source d'alimentation provenait d'un dispositif artificiel (agrair-noir). Sur ces 5 oiseaux, 3 (dont une poule couveuse) s'étaient nourris quasi exclusivement de blé.

#### Quelle interprétation et suite donner à ces résultats ?

La méthode de collecte ne nous a permis de récupérer que des faisans morts sur la route. On peut se demander s'il n'y a pas un lien entre cette mortalité et certains milieux fréquentés, donc un risque de biais. Toutefois, du 20 avril à début juillet (période à laquelle furent récoltés les premiers cadavres), la plupart des cultures sont développées et présentent des couverts aussi hauts puis davantage que les faisans eux-mêmes. Dans ces conditions, nous avons estimé qu'aucun ne favorisait plus les collisions qu'un autre.

Cette étude, bien que surtout descriptive et portant sur un faible nombre d'individus, permet néanmoins de dégager quelques grandes lignes sur l'alimentation du faisaneau. Tout d'abord, le comportement

**Graphique 2 – Part des aliments animaux/végétaux dans le jabot ou gésier des jeunes**  
(j = jeune ; S = semaine)





**Outre leur intérêt alimentaire, les prairies, friches et autres jachères enherbées sont aussi de bons sites de nidification potentiels pour le faisan. C'est pourquoi il faudrait éviter absolument de broyer ces milieux pendant la reproduction, soit en mai et juin au moins.**

opportuniste dans la recherche de nourriture est confirmé, aussi bien chez l'adulte que chez le jeune. De plus, malgré quelques différences individuelles (liées à cet opportunisme), nos analyses confirment les données bibliographiques dont nous disposons, à savoir une base alimentaire plutôt animale pour les faisandeaux et végétale à l'âge adulte. Le faisan tire bien parti des graines de plantes cultivées disponibles (blé, orge, pois), ce qui n'est pas étonnant au vu du développement actuel de ses populations dans cette région à dominante céréalière. Mais il se nourrit aussi dans les secteurs herbacés, comme le souligne l'importance du pâturin dans les bols alimentaires, tant chez l'adulte que chez le jeune. D'ailleurs, il s'agit sans doute de milieux très fréquentés puisque 80 % des oiseaux collectés ont été retrouvés à moins de 200 m d'une prairie, d'une friche ou d'une jachère enherbée, milieux peu représentés dans le secteur.

Aussi, comme ces zones constituent de surcroît des sites de nidification, nous encourageons vivement les agriculteurs et les personnels publics chargés de

l'entretien à ne pas broyer ces espaces pendant la période de couvaison et d'élevage des jeunes, soit pendant deux mois au moins (mai et juin).

Bien qu'intensivement cultivés, ces milieux de grande plaine permettent le développement de populations de phasianidés. Leur valeur est toutefois probablement dépendante, notamment pour le nourrissage des jeunes, des parties non traitées et en herbage où se développent les insectes. Il convient donc de préserver – et si possible de développer – ces espaces largement minoritaires. La possibilité d'implanter des bandes enherbées d'une largeur de 5 m dans le cadre de la réglementation sur les Bonnes conditions agricoles et environnementales, en vigueur depuis 2005, constitue à cet égard une opportunité à saisir.

### Remerciements

A M. Maubert du Comité départemental de protection de la nature et de

l'environnement du Loir-et-Cher, M. Landier du Service départemental de l'ONCFS de l'Eure-et-Loir et Mme Ponce-Boutin pour leur précieuse collaboration à l'occasion de cette étude. Nous tenons également à remercier M. Reitz pour ses conseils avisés lors de la relecture de cette note.

### Bibliographie

- Biadi, F. & Mayot, P. 1990. Les faisans. Hatier, Paris. 212 p.
- Bro, E. & Ponce-Boutin, F. 2004. Régime alimentaire des Phasianidés. *Faune Sauvage* 263 : 4-12.
- Cocchi, R., Riga, F. & Toso, S. 1999. Biologia e gestione del fagiano. *Habitat* 2000 : 40-45.
- Hoodless, A.N., Draycott, R.A.H., Ludiman, M.N. & Robertson, P.A. 2001. Spring foraging behaviour and diet of released pheasants (*phasianus colchicus*) in the united kingdom. *Game and Wildlife Science* 18 : 375-386.
- Mayot, P. & Gavard-Gongallud, N. 2006. Le faisan commun, la reconquête. Artémis. 142 p. ■